

[INTERNET] enquête publique

Sujet : [INTERNET] enquête publique

De : - LEFAVRE <mediations.france@wanadoo.fr>

Date : 11/12/2018 15:47

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Bonjour ,

Veuillez trouver ma contribution à l'enquête publique "Portes de la Brenne"

Bien cordialement

Robert LEFAVRE

Pièces jointes :

Portes de la Brenne.doc

30 octets

Robert LEFAVRE
Le Riadoux
36310 BONNEUIL

Bonneuil le 10 Décembre 2018

Messieurs les Commissaires Enquêteurs
Enquête Publique «Portes de la Brenne»

Lors de la première enquête publique , j'ai développé de nombreux arguments contre le projet des « Portes de la Brenne » , ceux-ci portaient essentiellement sur :

- impact négatif sur la vallée de la Creuse
- destruction du bocage du PNR de la Brenne
- perturbation de l'avifaune sur les couloirs migrateurs des étangs de la Brenne
- co-visibilité avec les monuments historiques d'Argenton sur Creuse
- proximité dangereuse de l'autoroute A20
- phénomène d'encerclement avec les autres projets éoliens situés à proximité
- proximité d'une zone humide RAMSAR

Malgré le fort pourcentage (environ 75 %) de citoyens défavorables au projet , les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable , invoquant l'intérêt général et la politique du gouvernement .

Pour cette seconde enquête , l'élément nouveau est la révolte populaire déclenchée par l'augmentation des taxes des produits pétroliers , de l'électricité et du gaz .

Messieurs les commissaires enquêteurs , vous êtes des citoyens et vous ne pouvez ignorer que l'éolien est financé par la CSPE , par une taxe sur le gaz et par une partie de la TICPE !

Les territoires ruraux souffrent particulièrement de l'augmentation de ces taxes qui pénalise le budget d'une majorité d'habitants et le projet « Portes de la Brenne » participe à cette dégradation de nos territoires .

Je souhaite que vous teniez compte des habitants de ces territoires qui se révoltent contre cet appauvrissement .

Enfin , vous n'êtes pas non plus sans savoir que le Secrétaire d'Etat Mr Lecornu envisage la suppression des commissaires enquêteurs pour les projets éoliens .

De plus , le ministre de l'Ecologie a supprimé les tribunaux administratifs de premier niveau !

Cette pénalisation excessive du monde rural est devenu insupportable pour de nombreux habitants de nos territoires .

Aussi je vous demande donc de donner un **avis défavorable** à ce projet !